Détenteurs de mobiliers usagés

Demande d'enlèvement : mode d'emploi du site Internet Valdelia

Rendez-vous
sur valdelia.org

Éco-organisme
agréé par le Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie.

ValdeliA
Le recyclage au service des professionnels

Recommandations

Avant d'effectuer votre demande d'enlèvement merci de vérifier que vous disposez des éléments nécessaires à sa programmation :

- Volume et poids estimés des DEA à évacuer
- Disponibilité d'une équipe de vidage de vos mobiliers usagés
- Date de démarrage et durée de l'intervention
- Réalisation de la demande de dépose de bennes sur la voie publique

Si vous ne pouvez pas répondre à toutes ces questions, merci de prendre contact avec votre interlocuteur en charge du vidage avant de poursuivre le renseignement du formulaire.

Votre demande sera traitée par le service opérations dans les 24 h à 48 h après la saisie du formulaire de demande. Le délai de collecte, après validation du formulaire de demande, est de 48 h à 72 h pour les opérations de < 120 m3. Au-delà, un délai d'une semaine est nécessaire pour l'organisation des prestations.



Comment faire collecter et traiter vos mobiliers usagés ?

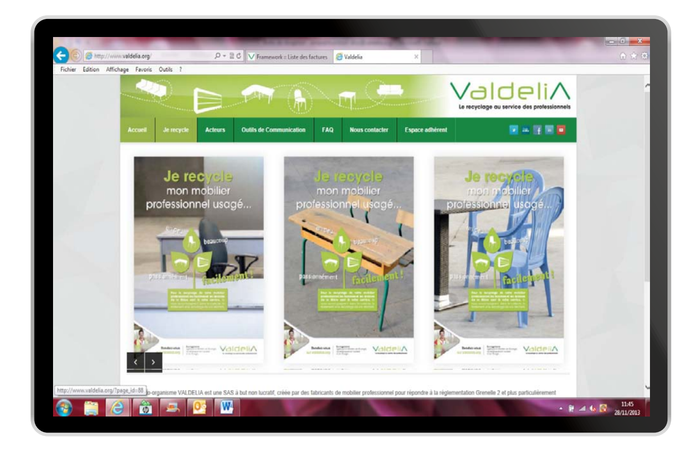
1

Connectez-vous sur le site Internet de Valdelia

- www.valdelia.org

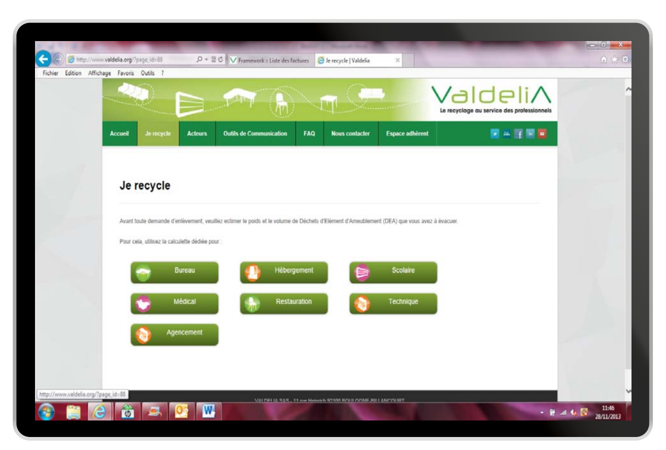
2

Je recycle



3

Choisissez l'univers du mobilier dont vous souhaitez vous défaire



Le formulaire d'inventaire apparaît.

4

Sélectionner votre type de mobilier

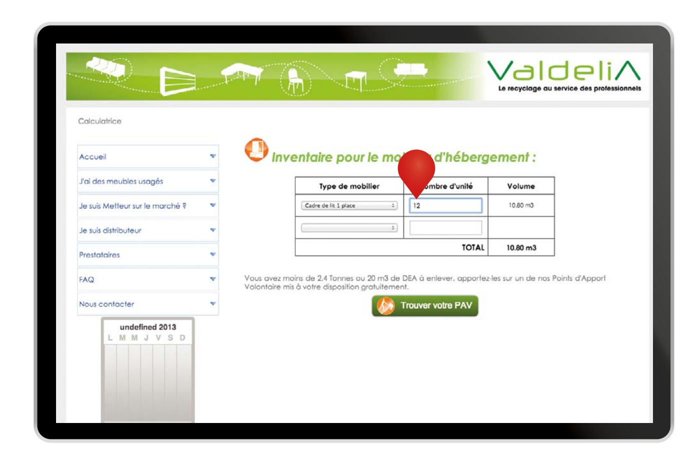


Rendez-vous
sur valdelia.org

ValdeliA
Le recyclage au service des professionnels



Entrez la quantité pour chaque type de mobilier



Le logiciel estime votre gisement et vous oriente vers la solution adaptée à votre cas.



Vous avez moins de 20 m³ ou 2,4 tonnes ?

Cliquez sur le bouton " Trouver votre PAV ". Les coordonnées des PAV s'affichent.



Comment faire collecter et traiter vos mobiliers usagés ?



7 Vous avez plus de 20 m³ et 2,4 tonnes ?

Cliquez sur le bouton " Enlèvement ".



Le formulaire de demande d'enlèvement s'affiche.



À tout moment, vous pouvez modifier ou compléter votre inventaire en cliquant sur :

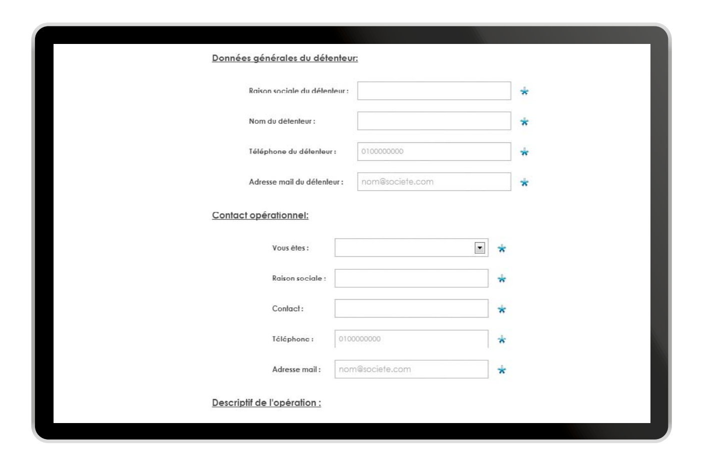




Comment saisir vos informations ?

Le détenteur est l'entreprise, l'administration, l'association… à qui appartiennent les mobiliers à jeter.

Le contact opérationnel est la société qui est en charge de l'organisation du débarras. Les coordonnées communiquées doivent être celles de la personne qui organise les opérations et que Valdelia contactera pour définir les conditions de sa prestation. Cette personne peut être le détenteur ou un de ses représentants ou un prestataire choisi par le détenteur (la société de curage, le déménageur, entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire…).



Comment faire collecter et traiter vos mobiliers usagés ?

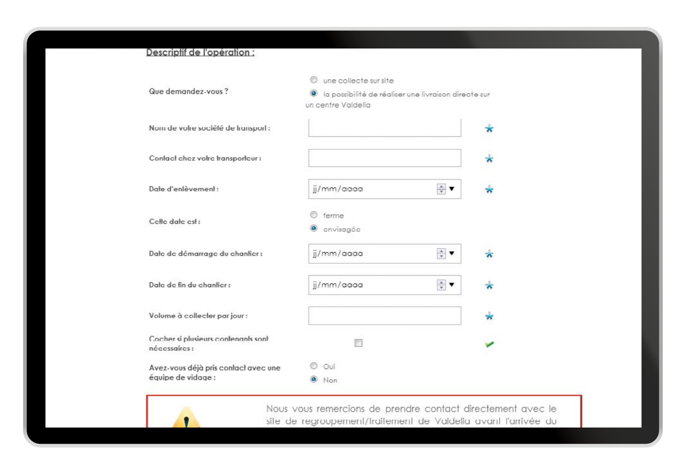
Votre demande peut concerner :

une demande de collecte sur site

Valdelia met à votre disposition un contenant (benne, camion hayon…) à l'entrée de votre site. Vous devrez indiquer les jour et heure souhaités de votre enlèvement. Le chargement est à votre charge. Nous vous demandons de vous assurer que vous aurez un personnel suffisant, disponible pour charger le contenant.

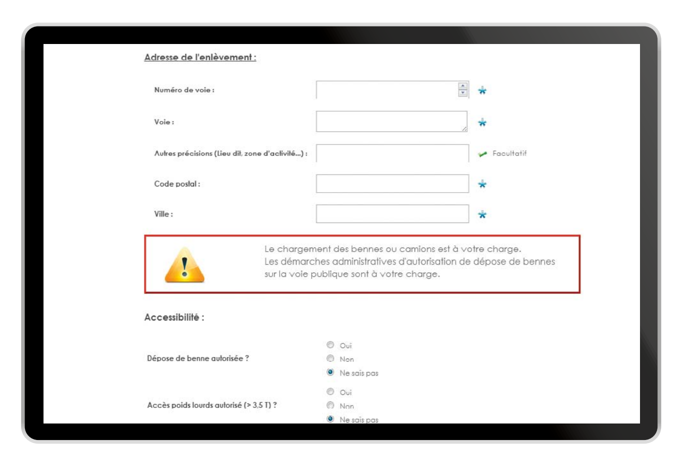
ou une possibilité d'accès à l'un de nos sites

Vous pouvez demander à avoir accès à un de nos centres de regroupement ou de traitement. Vous devrez ensuite prendre contact avec notre centre pour fixer le jour et l'heure de votre apport. Dans ce cas, le transport est à votre charge.



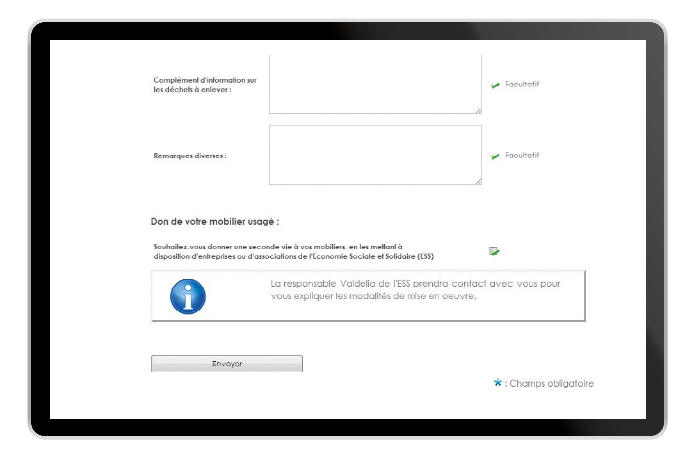
Adresse de l'enlèvement

Nous vous remercions de donner tous les éléments d'adresse et de conditions d'accès qui pourraient conditionner l'accès de votre site aux bennes et camions : passage étroit, portiques… N'hésitez pas à apporter tous compléments d'information sur vos mobiliers.



Don du mobilier

Vous avez également la possibilité d'autoriser une structure de l'Économie Sociale et Solidaire à venir dans vos locaux pour leur mettre à disposition certains meubles qui pourraient correspondre à leurs attentes. La responsable ESS prendra alors contact avec vous pour vous expliquer la démarche et les conditions de ces dons.



Conditions d'utilisation

Avant de valider, pensez à lire nos conditions générales d'utilisation.





9

Votre demande est validée



Une fois votre formulaire complété, cliquez sur le bouton " Envoyer ".

Votre demande d'enlèvement est automatiquement envoyée à Valdelia.

Un conseiller technique prendra contact directement avec vous si le caractère spécifique de l'opération le nécessite.

Dans tous les cas, votre demande sera traitée par le service opérations dans les 24 h / 48 h.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à operations@valdelia.org